

Palme de l'inconséquence : la Loi du Marché casse la Loi Evin !

Par leur vote de ce jour, nos représentants ont enlevé à la loi Evin son équilibre protecteur, exposant les plus vulnérables de nos concitoyens, les plus jeunes, les plus précaires, les plus isolés, aux dégâts de l'alcool, des soirées cartables aux pratiques du binge-driking, des apéros géants aux abus d'alcool dans l'espace publique, aux accidents de la route...

D'un côté, la loi du marché et sa défense des intérêts des actionnaires : « un interdit d'interdire » un interdit de réguler. D'un autre côté, des coupables d'abus stérilement pénalisés et des malades alcooliques coûteusement soignés. En cassant la loi Evin, la loi Macron initie une triste relance économique, celle de la fabrication d'encore plus de malades et de délinquants !

Sur le terrain, les maires sont de plus en plus nombreux à prendre des arrêtés municipaux pour limiter un contexte commercial qui encourage l'usage et l'abus, générant son lot d'accidents, de violence et de maladies. En adoptant l'amendement proposé, la représentation nationale affaiblit encore plus ces nécessaires contre - poids à la dimension addictogène de nos modes de vie, à cette culture du *sans limite* et du toujours plus fort.

La Fédération Addiction remercie la Ministre de la Santé Marisol Touraine et le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, Claude Evin, les Députés et Sénateurs et tous ces citoyens et acteurs de la société civile qui se mobilisent pour défendre un équilibre respectueux, aussi bien des enjeux légitimes des producteurs que des principes de santé publique.

Derrière des arguments techniques sur la définition du marketing et de la communication, derrière un éloge trompeur d'une culture de la vigne, l'équilibre perdu de la loi Evin sonne comme une lourde défaite de la santé publique. Les conséquences s'en feront rapidement sentir, pour l'ensemble des familles.

L'histoire retiendra que la régulation qu'avait préservée une loi de santé a été détruite par une loi économique dite « de croissance et d'activité »...

Boire et laisser mourir, ils ont choisi pour nous!

Fédération Addiction

Aujourd'hui les 700 établissements et services des 205 personnes morales qui adhèrent à la Fédération Addiction reçoivent plusieurs milliers d'usagers et de familles sur le territoire. Notre Fédération s'est donné pour but de constituer un réseau au service des professionnels accompagnant les usagers dans une approche médico-psycho-sociale et transdisciplinaire des addictions.

Contact Presse

Caroline PRAT - c.prat@federationaddiction.fr - 06 17 40 72 50

Fédération Addiction - 9, rue des Bluets - 75011 PARIS